

BRASSERIE NATIONALE SIGNE UN ACCORD AVEC LES BRASSEURS EUROPEENS EN MATIERE DE TRANSPARENCE SUR LES EMBALLAGES

[Communiqué de presse – Brewers Of Europe](#)

L'association des Brasseurs Européens et ses membres, dont fait partie le groupe Brasserie Nationale S.A. qui produit les bières Bofferding, Battin et Funck-Bricher, ont signé un accord volontaire le jeudi 5 septembre 2019, s'engageant à mentionner les ingrédients et la valeur énergétique de leurs produits sur tous les emballages (étiquettes bouteilles, cans, packs) d'ici 2022.

Bien que les boissons dont le taux d'alcool excède 1,2% ne sont légalement pas obligées d'indiquer ces informations selon les normes européennes, les brasseurs ont volontairement pris l'initiative de mentionner la valeur énergétique de leur bière, ainsi que les ingrédients qui la composent, conformément à la Régulation EU N°1169/2011. Aujourd'hui, 60% des producteurs de bière mentionnent les calories, tandis 80% indiquent les ingrédients : toutes les bières produites par le groupe Brasserie Nationale S.A. le font déjà depuis des années.

Le but principal de cet accord volontaire est d'encourager les brasseurs à prendre leurs responsabilités, en indiquant clairement les ingrédients et les calories sur leurs emballages, afin de fournir aux consommateurs une information compréhensible, adéquate et précise. Avec 37 signataires, le secteur brassicole fait office de précurseur : en effet, il s'agit de la toute première industrie en Europe à signer un « accord volontaire ».

A l'issue de ce Congrès, M. Frédéric de Radiguès, Directeur Général, a souligné

We are the Voice of Luxembourg's Industry

l'importance de cette
démarche auprès des consommateurs : « Nos bières étant 100% naturelles, nous
accordons une
importance primordiale au fait de bien informer nos consommateurs par
rapport à la valeur
énergétique de nos produits, ainsi qu'aux quatre ingrédients que nous utilisons
lors du brassage, à
savoir l'eau, le houblon, le malt et la levure ».

